



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 5 MARS 2026

Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **36**

- représentés : **4**

TOTAL **40**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 5 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire -
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> -		<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		M. Nicolas WEBER, Adjoint
		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

### Membres représentés :

Mme Laurence HOMMEL                    ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER  
M. Laurent FARON                        ayant donné procuration à Mme Marielle HELLBOURG  
M. Alain VON WIEDNER                ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER  
Mme Nathalie DISCHLER                ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Mireille RODRIGUEZ, Conseillère Municipale d'OBERHASLACH

### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Accusé de réception en préfecture  
067-246701064-20260305-DE-26-30-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2026  
Date de réception préfecture : 06/03/2026

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES – ZONE D'ACTIVITES « ACTIVEUM »,  
4<sup>ÈME</sup> TRANCHE : IMPLANTATION DE LA SOCIETE HUG FLUIDES : CESSION DU TERRAIN  
D'ASSIETTE**

N° 26-30

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** le permis d'aménager de la 4<sup>ème</sup> tranche de la zone d'activités « ACTIVEUM » qui porte sur une superficie totale de 100.000 m<sup>2</sup>, délivré par arrêté du 26 juin 2023, modifié par arrêté du 26 septembre 2023 ;

**CONSIDERANT** les tractations menées par les représentants de la Communauté de Communes en vue de l'implantation de la Société DIPOL la zone d'activités en question ;

**VU** l'avis du service des Domaines à ce titre, en date du 27 septembre 2024 ;

**VU** le procès-verbal d'arpentage N° 327 Z établi par Monsieur Vincent FREY, Géomètre-Expert à MOLSHEIM, en date du 15 juillet 2025, certifié par les Services du Cadastre à MOLSHEIM, le 30 juillet 2025 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**par 38 voix POUR, 2 voix CONTRE et 0 ABSTENTION  
1° décide**

de vendre à la SCI ALBACAR ou toute personne physique ou morale se substituant à elle, le terrain industriel inclus dans le périmètre d'aménagement de la 4<sup>ème</sup> tranche de la zone d'activités « ACTIVEUM » à ALTORF-DACHSTEIN, cadastré comme suit :

**Commune d'ALTORF**

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
12	158/2	Hardt	26,80 ares

au prix à l'are de 7.000,00 € H.T., T.V.A. sur marge en sus, la transaction foncière totale s'élevant ainsi à 187.600,00 € H.T., T.V.A. sur marge d'un montant de 30.431,85 € en sus,

**2° précise**

que cette cession est destinée à l'implantation de la Société HUG FLUIDES,

**3° autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à la réalisation de ce projet et notamment l'acte translatif de propriété y relatif.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Christelle WAGNER-TONNER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 06 mars 2026
- publication sur le site internet le : 06 mars 2026

Accusé de réception en préfecture  
067-246701064-20260305-DE-26-30-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2026  
Date de réception préfecture : 06/03/2026

Accusé de réception en préfecture  
067-246701064-20260305-DE-26-30-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2026  
Date de réception préfecture : 06/03/2026